

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 28 Mai 2019

18H 15 : au Moulin du Rousseau

Sur la convocation par courriel de son Président, le Conseil d'administration s'est réuni au siège social le 28 Mai 2019 à 18h 15 sous la Présidence de Daniel BONDAT.

Sont Présents : Daniel BONDAT, Président
Danièle AUBRIOT, Vice Présidente
Christian LEHOUX, trésorier.
Richard DANIEL, secrétaire,
Jean Paul AUBRIOT
François AUDUBERT
Marie-Christine BOISSIERE
Jean-Claude FREYSSINGEAS
Nadine GIAT
Bernard LALANDE
Anne-Marie MENOT
Isabelle REBOUL

Est invité : Christian MICHAU

Après quelques mots d'accueil le Président ouvre la séance, en rappelant qu'il s'agit du dernier conseil sous sa présidence.

Il constate que le conseil peut valablement et régulièrement délibérer et rappelle l'ordre du jour.

ODJ

- 1- L'assemblée générale du 15 juin 2019.
- 2- La situation financière.
- 3- Les questions diverses.

1) –L’assemblée générale du 15 juin 2019

Daniel BONDAT reprend l’ordre du jour pour fixer les temps de parole de chaque intervenant et précise au conseil que Monsieur Thierry CIPIERRE adjoint au Maire de PERIGUEUX sera présent, que Mr AUDY, Maire de PERIGUEUX nous rejoindra à 12H.

Compte tenu des intervenants et du temps pour les élections en deuxième partie de séance, l’assemblée débutera à 10h 30 précises.

L’apéritif sera servi aux alentours de 13h ; Serge FRUCHOU prépare un punch ; Danièle AUBRIOT et Anne-Marie MENOT se chargent de ce qui accompagnera cet apéritif.

Richard récupérera les nappes.

Il est convenu de se retrouver à 9h le samedi 15 pour la mise en place des tables et de la décoration.

Daniel donne la composition du menu préparé par David MALLARD ; le repas sera servi à 13h 30 par trois personnes qui se chargent également de la vaisselle. Cette prestation est facturée 100€ TTC.

Jean Paul AUBRIOT s’occupe des boissons en vin rouge-rosé et blanc.

Cécile s’est chargé du café.

Le tournoi par handicap débutera à 15h - 15h30 pour se terminer aux environs de 19H.

Un lot sera attribué aux équipes qui termineront aux trois premières places.

Cinq lots seront tirés au sort et remis à titre individuel.

2) –La situation financière et comptable prévisionnelle.

Daniel BONDAT donne la parole à Christian LEHOUX pour qu’il présente au conseil un état prévisionnel de la situation comptable et financière.

Christian précise que les comptes ne sont pas complètement arrêtés à ce jour mais la tendance qui se dégage est connue.

Une baisse des recettes sur tous les tournois, ceux du lundi après midi en particulier avec une fréquentation en nette diminution mais aussi ceux du lundi soir et du jeudi soir est significative.

En conséquence, l’exercice clos au 30 avril 2019 dégagera une perte d’exploitation, les recettes n’ayant pas couvert les charges malgré une gestion serrée.

S'ouvre alors la question d'une augmentation du droit de table.

Christian fait remarquer que la réserve de trésorerie ne peut servir à financer les pertes d'exploitation du moins durablement.

Chacun s'exprime tout en considérant :

- que ce droit de table n'a pas évolué depuis plus de dix ans.
- qu'il est le plus bas dans le comité, Brive et Limoges étant très au dessus, Beaulieu est à 3€.

Compte tenu des prévisions liées à l'évolution des effectifs du club, le conseil décide à l'exception d'une voix, de le faire évoluer dans des proportions raisonnables pour couvrir le résultat négatif de l'exercice.

Il est également convenu, bien que cette question soit du seul ressort et de la seule décision du conseil, de soumettre à la prochaine assemblée le montant de cette augmentation dans une fourchette de 0.20€ à 0.50€.

3) – Questions diverses

Daniel BONDAT donne la parole à Richard DANIEL qui souhaite évoquer plusieurs points.

-l'assureur va nous transmettre un avenant pour le local d'EXCIDEUIL, occupé le mercredi pour le tournoi, et le lundi après midi pour les cours.

Cet avenant n'aura aucune incidence sur le montant de la prime.

-le club de PERIGUEUX peut désormais effectuer en ligne toutes les démarches auprès de la PREFECTURE pour les formalités légales et la demande de formulaires via le portail Préfecture –Service public.fr.

-Roland HALTER a reçu de la Sous Préfecture de Nontron le récépissé de la déclaration de dissolution du club du Périgord Vert à effet du 1^{er} Juin 2019.

Il a fait également le nécessaire auprès de la FFB.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président remercie chacun pour sa présence et lève la séance à 19 h 30.

Le Secrétaire

Richard DANIEL

Le Président

Daniel BONDAT.